

Séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la salle du conseil au 499, route 393, le 13 janvier 2014, à 20 h.

Présences :

M^{mes} Louisa Gobeil
Carolle Hamel

MM Marcel Caron
Gino Cameron

Absences :

M^{me} Sylvie Hénault-Marcil

MM Jean-Marie Depont
Ghislain Godbout

Séance tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Marcel Caron.

Assiste également à l'assemblée, Madame Marthe Robineau, secrétaire.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Mot de bienvenue du président d'assemblée.

Résolution n° 001-14

Élection d'un (e) secrétaire d'assemblée

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu ;

Que Madame Marthe Robineau soit nommée secrétaire d'assemblée pour la présente assemblée.

Résolution n° 002-14

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Gino Cameron, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu ;

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Le point 10.1 – *Autorisation de la formation d'un comité d'embauche pour un poste d'opérateur / mécanicien* sera ajouté au varia;
- Le point 10.2 – *Offre de services pour le déblaiement d'une parcelle de trottoir*, sera ajouté au varia;

L'ordre du jour se lira donc comme suit :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 2 décembre 2013;
3. Dépôt de rapport et de document :
 - 3.1. DGE – Dépôt des rapports des candidats portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons sont le total est de 100 \$ ou plus;
 - 3.2. MDDEFP – Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs nous transmet ses

- recommandations concernant le programme Climat municipalités;
- 3.3. Sécurité civile Outaouais – Avis concernant les centres d’urgences 911;
 - 3.4. Ministère de la Santé et des Services sociaux – Annonce que l’appel de projets édition 2013-2014 du Programme MADA est poursuivi jusqu’au 31 janvier 2014;
 - 3.5. Commission de protection du territoire agricole – Dépôt de la décision de la commission concernant le dossier de Ferme Abitibienne;
 - 3.6. STAVIBEL – Dépôt du rapport d’inventaire de gaz à effet de serre;
 - 3.7. Commission de protection du territoire agricole – Procès-verbal de la Commission dans le dossier de Ferme Abitibienne;
 - 3.8. CAUAT – Confirmation de Mme Karine Godin, directrice générale, que le Centre d’appels d’urgence d’Abitibi-Témiscamingue a reçu la certification de conformité du Ministère de la Sécurité publique;
 - 3.9. MMQ – Avis de la part de ristourne de la municipalité sur l’exercice financier de 2013;
 - 3.10. MDDEFP – Avis de dépôt d’une somme de 197 583.40 \$ à la MRC d’Abitibi-Ouest dans le cadre du Programme sur la redistribution des redevances pour l’élimination de matières résiduelles;
 - 3.11. DESSAU – La firme Dessau obtient son autorisation de l’AMF pour les contrats publics;
4. Dépôt de la correspondance : MAMROT – Politique nationale de la ruralité 2014-2024;
- 4.2. MAMROT – Bulletin Muni-Express : Les obligations imposées par la Loi sur l’éthique et la déontologie;
 - 4.3. Teamster Canada – Lettre de recommandation visant à assurer un niveau de sécurité optimal dans le transport de produits dangereux;
 - 4.4. BAC de l’Abitibi – La pénurie de logements se poursuit en Abitibi et frappe aussi La Sarre;
 - 4.5. Postes Canada – Annonce de la fin de la livraison à la porte du courrier, dans les villes au cours des cinq prochaines années;
 - 4.6. Gouvernement du Québec – Soutien renouvelé envers les médias communautaires de l’Abitibi-Témiscamingue;
 - 4.7. MAMROT – Présentation publique des renseignements inscrits au rôle d’évaluation foncière;
 - 4.8. MAMROT – Remerciements au président d’élection pour l’excellente collaboration lors de la saisie des candidatures;
 - 4.9. Muni-Express – Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;
 - 4.10. AQME – Message du maire de Rimouski concernant la 4^e Rencontre municipale de l’énergie;
 - 4.11. Comité du Bassin versant du Lac Abitibi – Le comité (CBVLA) présente une liste de leurs objectifs et sollicite la participation d’un membre du conseil pour promouvoir leur démarche;
 - 4.12. EEQ – Éco Entreprises Québec – Présentation d’un programme

exceptionnel d'aide financière pour l'achat d'équipements de récupération dédiés aux aires publiques municipales;

- 4.13. MDEFP – Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, remercie la municipalité de Palmarolle pour sa participation au Programme Climat municipalités;
- 4.14. Club Bon Temps de Palmarolle – Lettre de remerciement pour son soutien financier à l'occasion de leur souper annuel le 7 décembre dernier;
- 4.15. Action Santé Abitibi-Ouest – Invitation spéciale pour procéder à l'inscription de la municipalité au Défi 5-30 équilibre qui se déroulera du 1^{er} mars au 11 avril 2014;
- 4.16. Centre Polymétier – Lettre de remerciement pour l'accueil fait à Marie-Pier Jolicoeur en tant que stagiaire au sein de notre équipe;
- 4.17. Action Santé Abitibi-Ouest – Invitation à encourager et souligner de diverses façons la participation de nos citoyens au Concours « Fort en Famille » 2014 par la participation, entre autres, des conseillers municipaux;
5. Demandes et autorisations;
 - 5.1. Société d'histoire et du Patrimoine – La Société d'histoire de la région de La Sarre fait la demande d'un soutien financier pour le fonctionnement et la continuité de la Société;
 - 5.2. Comité de Pastorale – À la suite à l'autorisation du conseil pour l'installation d'un arbre de Noël sur le terrain de l'église, une nacelle a dû être utilisée, ce qui n'avait pas été autorisé dans la résolution et le Comité demande le remboursement de cette facture;
 - 5.3. Carrefour Jeunesse Emploi – Sollicitation pour un partenariat dans le cadre du projet Place aux jeunes Abitibi-Ouest 2013-2014
 - 5.4. École Dagenais – Demande d'aide financière et de prêt de locaux relatif à la tenue d'un camp culinaire pendant la semaine du 3 au 7 mars 2014;
 - 5.5. Chemin privé au nord du chemin des Linaigrettes – Dépôt de la requête signée par la majorité des résidents riverains pour l'entretien du chemin privé au nord du chemin des Linaigrettes et demande de reconduire l'entente de 2011-2012;
 - 5.6. Requête d'un résident du chemin privé au nord du chemin des Linaigrettes – Un citoyen résident demande de modifier les frais pour le déneigement du chemin, pour la saison 2012-2013;
 - 5.7. MRC d'Abitibi-Ouest – Lettre de M. Jaclin Bégin sollicitant notre appui à sa candidature en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la FQM;
 - 5.8. MRC d'Abitibi-Ouest – Lettre de M. Jacques Riopel sollicitant notre appui à sa candidature en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la FQM;
 - 5.9. MRC de Témiscamingue – Lettre de M. Arnaud Warolin sollicitant notre appui à sa candidature en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la FQM;
 - 5.10. CUPW-STTP – Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des

- postes demande l'appui pour l'examen et l'amélioration du Protocole du service postal canadien (en 2 phases distinctes);
- 5.11. École Dagenais – Demande de commandite sous forme de prêt de la salle municipale pour un souper spaghetti;
 - 5.12. Madame Louisa Nicol – Projet de marché public;
 - 5.13. La Ressource – L'organisme pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec lance son 17^e Téléthon régional et sollicite l'appui financier de la municipalité par un don à cette occasion;
6. Rapport des dépenses et reddition des comptes :
- 6.2 Rapport des dépenses et reddition des comptes à payer au 31 décembre 2013;
7. Rapport des membres du conseil;
8. Parole au public;
9. Dossier administratif;
- 9.1. Modification de la résolution 309-13 du calendrier des assemblées du conseil;
 - 9.2. Avis de non-renouvellement de contrat d'engagement de la responsable des chiens;
 - 9.3. Avis de motion ou adoption de règlement;
 - 9.3.1. Avis de motion pour l'amendement du règlement 256 concernant les animaux;
 - 9.4. Employés ;
 - 9.4.1. Démission de deux conseillers municipaux;
10. Varia;
- 10.1. Autorisation de la formation d'un comité d'embauche pour un poste d'opérateur / mécanicien;
 - 10.2. Offre de services pour le déblaiement d'une parcelle de trottoir;
11. Levée et fermeture de la séance.

Résolution n° 003-14

**Approbation du procès-verbal de la
séance régulière du 2 décembre 2013**

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu;

Que le procès-verbal de la séance régulière du 2 décembre 2013 présenté par le directeur général soit accepté avec les corrections des erreurs de frappe et des fautes d'orthographe identifiées ainsi qu'avec les modifications suivantes :

Qu'à la Résolution 314-13 – Demande de révision du taux horaire des pompiers lors d'activités de préventions, le montant du taux horaire majoré à quatorze dollars (14 \$) de l'heure, soit mentionné dans la résolution.

Qu'à la Résolution 316-13 – Adjudication du contrat d'approvisionnement de diesel, le montant de la soumission d'un dollar et trente et un cents (1.31 \$) le litre, soit mentionné dans la résolution.

DÉPÔT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS

DGE – Dépôt des rapports des candidats aux élections 2013 portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus, lors de la campagne électorale;

MDDEFP – Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs nous transmet ses recommandations concernant le programme Climat municipalités;

Sécurité civile Outaouais – Avis concernant les centres d'urgences 911 qu'ils avaient jusqu'au 30 décembre 2013 pour obtenir un certificat de conformité valide pour 2 ans, délivré par le ministre de la Sécurité publique;

Ministère de la Santé et des Services sociaux – Annonce que l'appel de projets édition 2013-2014 du Programme MADA est poursuivi jusqu'au 31 janvier 2014 et encourage le maire à présenter un projet d'infrastructure qui favorisera la participation active des personnes âgées au sein de la communauté;

CPTAQ – Dépôt de la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le dossier de Ferme Abitibienne pour sa demande d'acquisition d'une partie indivise du lot 36 du Rang 7;

STAVIBEL – Dépôt du rapport d'inventaire de gaz à effet de serre, révision 06. Un document relié de 38 pages est disponible pour consultation au bureau de la municipalité;

CPTAQ – Procès-verbal de la Commission de protection du territoire agricole dans le dossier de Ferme Abitibienne dans lequel elle accorde une prolongation du délai jusqu'au 10 janvier 2014 afin de faire parvenir un avis au présent dossier;

CAUAT – Confirmation de Mme Karine Godin, directrice générale, que le Centre d'appels d'urgence d'Abitibi-Témiscamingue a reçu la certification de conformité du Ministère de la Sécurité publique;

MMQ – Avis de la part de la ristourne pour la municipalité sur l'exercice financier de 2013 de la MMQ qui s'élève à 2 897 \$ basée sur le Volet Fidélité et sur le Volet Performance;

MDDEFP – Avis de dépôt d'une somme de 197 583.40 \$ à la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre du Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination de matières résiduelles;

DESSAU – La firme Dessau, ainsi que sa filiale Verreault obtiennent son autorisation de l'Autorité de marchés financiers (AMF) pour les contrats publics;

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MAMROT – Politique nationale de la ruralité 2014-2024 – Reconnaisant son expertise et sa notoriété établie à l'échelle du Québec rural, le gouvernement réitère toute sa confiance à Solidarité rurale du Québec et lui accorde un soutien financier afin que l'organisme entreprenne un mandat renouvelé d'instance-conseil en matière de ruralité d'ici à 2024;

MAMROT – Bulletin Muni-Express : Les obligations imposées par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale en lien avec les élections municipales générales – Révision obligatoire des codes d'éthique et de déontologie des élus municipaux;

Teamster Canada – Lettre de recommandations visant à assurer un niveau de sécurité optimal dans le transport de produits dangereux et d'accroître la surveillance des compagnies ferroviaires pour garantir la sécurité de nos commettants;

Gouvernement du Québec – Soutien renouvelé envers les médias communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue dans le cadre du programme Aide au fonctionnement pour les médias communautaires dont a bénéficié le Journal Le Pont pour un montant de 8 601 \$;

MAMROT – Remerciements au président d'élection pour l'excellente collaboration lors de la saisie des candidatures via l'application de saisie permettant ainsi aux citoyens de tout le Québec ainsi qu'aux médias de connaître rapidement les candidatures et les résultats des élections;

Comité du Bassin versant du Lac Abitibi – Le comité (CBVLA) présente une liste de leurs objectifs et sollicite la participation d'un membre du conseil pour promouvoir leur démarche;

EEQ – Éco Entreprises Québec – Présentation d'un programme exceptionnel d'aide financière pour l'achat d'équipements de récupération dédiés aux aires publiques municipales;

MDEFP – Le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, remercie la municipalité de Palmarolle pour sa participation au Programme Climat municipalités;

Club Bon Temps de Palmarolle – Lettre de remerciement pour son soutien financier à l'occasion de leur souper annuel le 7 décembre dernier;

Action Santé Abitibi-Ouest – Invitation spéciale pour procéder à l'inscription de la municipalité au Défi 5-30 équilibre qui se déroulera du 1^{er} mars au 11 avril 2014;

Centre Polymétier – Lettre de remerciement pour l'accueil fait à Marie-Pier Jolicoeur en tant que stagiaire au sein de notre équipe;

Action Santé Abitibi-Ouest – Invitation à encourager et souligner de diverses façons la participation de nos citoyens au Concours « Fort en Famille » 2014 par la participation, entre autres, des conseillers municipaux.

Les communiqués, invitations, formations et la correspondance à lire du mois non élaborée à l'ordre du jour sont déposés et disponibles pour consultation.

Résolution n° 004-14

Société d'histoire et du Patrimoine – Demande de soutien financier

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par la conseillère Carolle Hamel et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte revoir la possibilité de contribuer financièrement auprès de la Société d'histoire et du Patrimoine de La Sarre lors de l'élaboration du budget 2014 à la fin de janvier 2014.

Résolution n° 005-13

Comité de Pastorale – Frais reliés à l'installation de l'arbre de Noël

Attendu qu'

une autorisation a été donnée en novembre 2013 pour permettre l'installation d'un arbre de Noël sur le terrain de la municipalité en face du presbytère;

Attendu que lors de cette demande, il n’a pas été question d’une aide financière quelconque, mais seulement d’une permission pour utiliser le terrain;

Attendu que l’utilisation d’une nacelle pour l’installation des lumières dans l’arbre a été nécessaire et que les organismes concernés ont loué une nacelle à Location Lauzon de La Sarre;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Gino Cameron, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte de rembourser les frais de location de cent dollars (100 \$) à Location Lauzon pour la location de la nacelle utilisée pour le montage et le démontage des lumières électriques dans le sapin lors de ce projet.

Résolution n° 006-14

Carrefour Jeunesse Emploi – Place aux Jeunes

Attendu que le projet est tout à fait louable, mais que la municipalité n’a pas prévu de sommes imputables à ce dossier pour 2013;

Considérant qu’il y aura possibilité de revoir un appui possible au budget de 2014;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par la conseillère Carolle Hamel et unanimement résolu;

Que le conseil municipal refuse pour le moment la demande de partenariat par une contribution financière, mais que la demande sera considérée à l’élaboration du budget 2014.

Résolution n° 007-14

École Dagenais – Activité culinaire 2014

Attendu que quinze (15) à vingt (20) élèves pourront bénéficier du projet d’un camp culinaire qui se déroulera du 3 au 7 mars 2014 pendant la semaine de relâche scolaire;

Attendu que l’École Dagenais demande une contribution financière de deux cent cinquante dollars (250 \$) en plus du prêt de la petite salle municipale;

Considérant que la petite salle municipale est requise pour la tenue d’un tel événement qui s’échelonnait sur cinq (5) jours consécutifs, de 8 h à 17 h chaque jour;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte de prêter la petite salle municipale pour la tenue de l’événement pendant les 5 jours requis dans la semaine du 3 au 7

mars 2014, mais ne contribuera pas financièrement à l'événement.

**Propriétaires du chemin privé au nord du chemin des Linaigrettes –
Reconduite de l'entente concernant le déneigement**

Le conseil municipal a autorisé, à la résolution 280-13 lors de la séance régulière du 11 novembre 2013, le déneigement du secteur privé du chemin des Linaigrettes à la réception de la requête d'une majorité des propriétaires ou occupants riverains, tel que prévu à l'article 10 sur la *Loi sur les compétences municipales*. La requête signée par les propriétaires occupants a été remise à la municipalité en date du 2 décembre 2013 tel que requise, en respectant ainsi les conditions exigées.

Résolution n° 008-14

**Demande de remboursement de frais
concernant le déneigement**

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte de rembourser cinquante pour cent (50 %) de la facture de déneigement pour le chemin privé situé au Nord du chemin des Linaigrettes, d'un montant de mille cinq cent cinquante-trois dollars et quatre-vingt-douze cents (1 553.92 \$) chargé à Monsieur Benoit Fournier pour l'hiver 2012-2013. Le montant remboursé sera de sept cent soixante-seize dollars et quatre-vingt-seize cents (776.96 \$).

Résolution n° 009-14

**MRC – Demande d'appui à la candidature
de Jaclin Bégin en tant qu'administrateur
à la FQM**

Attendu que

M. Bégin est présentement maire de la municipalité de Ste-Germaine-Boulé depuis 1997 et préfet suppléant de la MRC d'Abitibi-Ouest depuis 2010;

Considérant que

M. Bégin est aussi impliqué dans divers autres dossiers, organismes ainsi que comités;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu;

Que le conseil municipal appuie la candidature de M. Jaclin Bégin en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la FQM pour représenter l'Abitibi-Ouest

Résolution n° 010-14

**MRC – Demande d'appui à la candidature
de Arnaud Warolin en tant
qu'administrateur à la FQM**

Attendu que

M. Warolin est Préfet de la MRC de Témiscamingue depuis 2009, trésorier de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que

M. Warolin est impliqué sur de nombreux dossiers régionaux depuis plusieurs années et a participé à de nombreuses rencontres de la FQM;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu;

Que le conseil municipal appuie la candidature de M. Arnaud Warolin en tant qu'administrateur au sein du conseil d'administration de la FQM.

MRC – Demande d'appui à la candidature de Jacques Riopel en tant qu'administrateur à la FQM

Le conseil municipal n'appuie pas la candidature de M. Jacques Riopel en tant qu'administrateur au sein du Conseil d'administration de la FQM puisque deux postes sont disponibles et que le conseil a choisi d'appuyer M. Jaclin Bégin ainsi que M. Arnaud Warolin pour ces postes à combler au sein du conseil d'administration de la FQM.

Résolution n° 011-14

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Examen du Protocole du service postal canadien

Attendu qu'	en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du <i>Protocole du service postal canadien</i> ;
Attendu que	Postes Canada se prépare à l'examen en faisant campagne en faveur d'importantes réductions de service;
Attendu que	Postes Canada a déjà procédé à une énorme réduction de service en fermant ou en réduisant la taille de bureaux de poste publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques;
Attendu que	Postes Canada et le gouvernement fédéral devraient tout faire en leur pouvoir pour éviter des compressions additionnelles dans le cadre de l'examen du <i>Protocole</i> et devraient plutôt faire face aux questions financières en offrant, à l'instar de nombreuses autres administrations postales partout dans le monde, de nouveaux services générateurs de revenus, y compris des services financiers lucratifs comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Gino Cameron, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu;

Que la municipalité de Palmarolle appui le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans leur démarche et qu'elle enverra une lettre à la Ministre des Transports et responsable de la Société canadienne des postes, M^{me} Lisa Raitt, à notre députée fédérale M^{me} Christine Moore ainsi qu'au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Claude Dauphin, pour demander que le gouvernement fédéral, durant l'examen du *Protocole*, prenne en considération des manières novatrices de générer des revenus

postaux, y compris la prestation de services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires.

Une lettre mentionnant notre appui sera envoyé au président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, M. Denis Lemelin.

Résolution n° 012-14

**Syndicat des travailleurs et travailleuses
des postes – Amélioration du *Protocole
du service postal canadien***

Attendu qu’	en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du <i>Protocole du service postal canadien</i> ;
Attendu que	la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;
Attendu que	le <i>Protocole</i> actuel comporte de sérieux problèmes qui doivent être réglés;
Attendu que	le gouvernement pourrait se servir de l’examen du <i>Protocole</i> pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de service (plutôt que de chercher à améliorer le <i>Protocole</i>), ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu;

Que la municipalité de Palmarolle appui le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes dans leur démarche et qu’elle enverra une lettre à la ministre responsable de la Société canadienne des postes, M^{me} Lisa Raitt, à notre députée fédérale M^{me} Christine Moore ainsi qu’au président de la Fédération canadienne des municipalités M. Claude Dauphin, pour leur demander : 1) que la population puisse faire valoir son point de vue durant l’examen du *Protocole du service postal canadien*; 2) que le *Protocole* soit amélioré au moyen des mesures suivantes :

- faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans des petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste;
- supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le *Protocole* relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
- prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;
- mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du *Protocole*;
- établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultations avec la population et d’autres intervenants.

Une lettre mentionnant notre appui sera envoyé au président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, M. Denis Lemelin.

Résolution n° 013-14

**École Dagenais – Demande de
commandite pour un souper spaghetti**

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par la conseillère Carolle Hamel et unanimement résolu;

Que, la municipalité appuie l'école Dagenais dans l'organisation de son souper spaghetti qui se tiendra le samedi 8 février 2014, en commanditant la grande salle municipale pour cet événement, qui vise à financer un voyage à Washington / Philadelphie pour les élèves du secondaire.

Résolution n° 014-14

**Projet du marché public présenté par
Madame Louisa Nicol**

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte d'appuyer le projet de Marché Public qui sera coordonné par le CLD et se déroulera sur le terrain de la Fabrique Notre-Dame-de-la-Merci, du 24 juin 2014 au 15 octobre 2014 (15 semaines), tous les vendredis de 12 h à 19 h et requerra deux aides qui seront embauchés par la municipalité et qui s'occuperont du montage et du démontage des kiosques, des tables, de la signalisation et du nettoyage du terrain. La municipalité assumera le prêt d'une camionnette pour le transport du matériel et fournira un espace de rangement pour ces derniers.

Ressource Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec – Téléthon régional

Le conseil municipal n'offrira pas de don à l'association à l'occasion de son 17^e Téléthon régional pour personnes handicapées Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec parce que l'organisme est en mesure de solliciter directement la population et utilise de cette opportunité et la municipalité ne veut pas solliciter les citoyens en double.

Résolution n° 015-13

**Rapport des dépenses et reddition des
comptes à payer au 31 décembre 2013**

Attendu que conformément aux dispositions du Code municipal, la municipalité de Palmarolle a instauré une politique de gestion contractuelle par la résolution numéro 23-11 le 10 janvier 2011;

Attendu que le règlement 264 sur le contrôle et le suivi budgétaire a été adopté le 4 avril 2011;

Attendu que la municipalité a choisi d'investir en 2012 dans un logiciel de gestion des commandes, comme outil de gestion permettant d'améliorer le contrôle et le suivi budgétaire;

Attendu qu' une procédure administrative d'achat a été instaurée en janvier 2013;

Attendu que certains achats sont effectués sans suivre la procédure administrative ou sans les autorisations requises ;

- Considérant** cette situation, l'administration a choisi de présenter distinctement au conseil dans le rapport des dépenses et de la reddition des comptes à payer, les achats effectués selon la procédure et avec les autorisations requises;
- Considérant** *que le Code municipal à l'article 204 au premier alinéa prévoit que le secrétaire-trésorier paie, à même les fonds de la municipalité, toute somme de deniers dus par elle, chaque fois que, par résolution, il est autorisé à le faire par le conseil;*

Le conseil a pris connaissance du rapport des dépenses et de la reddition des comptes à payer ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Louisa Gobeil, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu;

Que les dépenses, ainsi que les comptes à payer au 31 décembre 2013, présentés par la technicienne comptable, Jennifer Boudreau, soient acceptés tels que présentés :

Rapport des dépenses et reddition des comptes à payer

COMPTES NON PAYÉS au 30 novembre 2013	146 859.81 \$
<u>Moins</u> : Paiements autorisés réellement payés le 2 déc. 2013	<u>146 859.81 \$</u>
Balance des comptes du 30 nov. 2013 à payer dans le futur	0.00 \$
<u>Plus</u> : Factures à payer comptabilisées en décembre 2013	423 659.53 \$
<u>Plus</u> : Factures à payer comptabilisées en janvier 2014	37 939.68 \$
<u>Moins</u> : Paiements de factures de déc. dues en déc.	<u>21 218.89 \$</u>
Comptes à payer au 31 décembre 2013	440 380.32 \$
<u>Moins</u> : Montant à autoriser pour paiement au 13 janvier 2014	<u>323 904.01 \$</u>
Solde du 31 décembre 2013 NON PAYÉ	<u>116 476.31 \$</u>

Salaires et rémunération versés en décembre 2013

Rémunération des élus	959.52 \$
Salaires des employés	<u>15 313.32 \$</u>
Total des salaires	16 272.84 \$

Factures payées en décembre 2013 devant être approuvées au conseil municipal du 13 janvier 2014

Agence de revenu du Canada	2 323.95 \$
Bell Mobilité	129.81 \$
Câblevision du Nord du Québec	47.09 \$
Fiducie Desjardins	715.20 \$
Hydro-Québec	11 884.95 \$
Petite caisse	268.40 \$
Revenu Québec	5 110.04 \$
Télébec Ltée	635.25 \$
Visa Desjardins	<u>104.20 \$</u>
Total	21 218.89 \$

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil présents font leurs rapports.

PAROLE AU PUBLIC

Le public présent s’exprime sur divers sujets.

Résolution n° 016-14

Modification du calendrier des séances régulières du conseil pour l’année 2014

Attendu que le calendrier des assemblées ordinaires des membres du Conseil municipal a été adopté par la résolution 309-13 lors de la réunion du 2 décembre 2013;

Considérant qu’il y a eu erreur concernant la réunion du mois d’août qui aurait dû être exceptionnellement le mardi en raison du congé civique des maires et mairesses;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte la modification du calendrier pour remplacer la date de la réunion du lundi 4 août pour le mardi 5 août et qu’un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité et que le calendrier se lira donc comme suit :

13 janvier	5 mai	2 septembre (mardi)
3 février	2 juin	6 octobre
3 mars	7 juillet	3 novembre
7 avril	5 août (mardi)	1 ^{er} décembre

Résolution n° 017-14

Avis de non-renouvellement de contrat de la responsable du contrôle des chiens

Attendu que tel que stipulé dans le contrat d’engagement, une lettre d’avis de non-renouvellement de contrat a été remise à la municipalité au moins trois (3) mois avant la date d’échéance du contrat;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Gino Cameron, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu;

Que le conseil municipal accepte la démission de Madame Oriane Loyer à la fonction de contrôleur canin sur le territoire de la municipalité en date du 6 avril 2014 et enclenchera le processus d’offre d’emploi pour un nouveau responsable.

AVIS DE MOTION / ADOPTION DE RÈGLEMENT

Avis de motion est donné par la conseillère Louisa Gobeil indiquant que le règlement 256 concernant les animaux soit amendé aux articles 6, 6 a), 13, 14 et 14 a), concernant les coûts reliés aux licences et les frais exigibles par le responsable pour la capture et l'hébergement des chiens.

Résolution n° 018-13

Démission de deux des conseillers municipaux

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accepte la démission de Monsieur Jean-Marie Depont au poste de conseiller municipal au siège n° 6 et de Monsieur Ghislain Godbout au siège n° 3.

VARIA

Résolution n° 019-13

Autorisation de la formation d'un comité de sélection pour l'embauche d'un opérateur / mécanicien

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par la conseillère Louisa Gobeil et unanimement résolu :

Que le conseil municipal accepte la formation d'un comité de sélection composé de Monsieur le Maire Marcel Caron, de Roger Marcotte, opérateur de machinerie / mécanicien et du conseiller municipal Gino Cameron, afin de faire passer des entrevues dans le but d'embaucher un opérateur de machinerie lourde / mécanicien.

Résolution n° 020-13

Déneigement d'une portion de trottoir de la rue Principale

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu :

Que le conseil municipal autorise le projet de déblaiement d'une portion de trottoir de la rue Principale, du côté ouest, à partir du n° civique 131, rue Principale jusqu'à la jonction de la 3^e Avenue, à des fins de sécurité, et que le déblaiement sera effectué par Aménagement Paysager E. Mercier Inc au coût de cinq dollars (5 \$) plus les taxes, à chaque sortie effectuée. Le premier déblaiement sera assumé par la municipalité afin de déblayer une partie de la neige accumulée sur les terrains destinés à recevoir la neige du déblaiement situés au 125, rue Principale et au 127, rue Principale, sur autorisation des propriétaires de ceux-ci.

Résolution n° 021-13

Levée et fermeture de la séance

Il est proposé par la conseillère Carolle Hamel, appuyé par le conseiller Gino Cameron et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 21 heures 48 minutes.

Le président d'assemblée,

La secrétaire d'assemblée,

Marcel Caron
Maire

Marthe Robineau
Secrétaire, agente de bureau